

BILAN DE COMPÉTENCES

Organisme de formation	ANEOLYS
Formation animée par	Laure DAVERTON

Objectifs :

- permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations
- définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- d'utiliser ses atouts comme un moyen de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Durée	24 heures réparties sur 3 mois environ
Date(s) et horaires de la formation	Entrées et sorties permanentes Horaires en journée ou samedi matin
Lieu de la formation	Dans les locaux du cabinet à Artigues-près-Bordeaux (33) ou Latresne (33) ou à distance selon les préférences du client
Méthode pédagogique	A l'issue d'un entretien préalable gratuit sur RDV, le consultant suit une méthodologie en 3 phases : Phase préliminaire- Phase d'investigation - Phase de conclusion Méthode utilisant des entretiens et des tests, exercices appropriés, des investigations sur les compétences personnelles et professionnelles, les motivations pour le changement, l'élaboration et l'étude d'hypothèses d'évolution professionnelle et de parcours de formation
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours intégralement personnalisé et individuel avec un seul et même consultant • Outil PARCOUREO (encyclométiers, Inforizon) • Test psychométrique VOCATION - Central Test • Exercices sur les valeurs, les besoins • Evaluations 360 • Analyse du parcours professionnel et personnel • Enquêtes métiers • Document de synthèse finale avec plan d'actions pour un objectif SMART

Public	Toute personne en réflexion sur son parcours professionnel
Prérequis	Savoir parler et écrire le français
Déontologie	Respect du consentement libre et éclairé du bénéficiaire, au secret professionnel et à la confidentialité des échanges. La démarche de bilan de compétences s'inscrit dans une obligation de moyens.
Financements envisagés	CPF, Plan de développement des compétences, Pôle Emploi (AIF) et financement personnel
Nombre de participants	Un seul participant
Modalités d'évaluation Et de suivi	Remise d'une synthèse écrite avec plan d'actions en fin de bilan en accord avec le bénéficiaire Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de bilan et debriefing à froid dans les 6 mois suivants le bilan Entretien de suivi proposé dans les 6 mois suivant la fin de la prestation
Tarif	A titre indicatif : 1.800 euros nets de TVA (Organisme de formation non soumis à TVA) pour 24 heures dont 16h de coaching et 8h minimum de travail personnel
Indicateurs de performance	Au 28/02/2022 : 98 % des bénéficiaires qui ont répondu sont très satisfaits de leur bilan de compétences La note est de 4.97 sur 5 sur le compte personnel de formation
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap : ANEOLYS tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation professionnelle continue. Nous mettons tout en œuvre dans la mesure du possible pour intégrer à nos programmes des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.</p> <p>Merci de contacter Laure DAVERTON, référent handicap pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité. Mail: ldaverton@aneolys.com</p>

Déroulé pédagogique :

Après un entretien préalable gratuit et l'accord du bénéficiaire sur le choix du consultant, le bilan de compétences se déroule en 3 phases sur une période de 3 mois en moyenne :

1/ Phase préliminaire

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche bilan
- Définir & analyser ses attentes et besoins
- Informer précisément sur le cadre du bilan, les principes, méthodes utilisées, les résultats qui peuvent en être attendus et comment les utiliser

2/Phase d'investigation

- Analyser ses motivations, repérer ses centres d'intérêts personnels et professionnels
- Identifier ses compétences personnelles et professionnelles, évaluer, si nécessaire, ses connaissances générales
- Déterminer ses potentiels et possibilités d'évolution professionnelle

3/Phase de conclusion

- Recenser & analyser les résultats de l'investigation
- Identifier les leviers d'actions possibles pour mettre en œuvre un projet professionnel
- Construire un véritable plan d'actions précisant les différentes étapes de mise en oeuvre du ou des projets
- Elaboration d'un document de synthèse écrite remis par le consultant.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet à l'adresse : www.aneolys.com